

L'Institut de Formation de l'Environnement (IFORE) a très aimablement diffusé sous format DVD au Conseil Général 66 quelques films pédagogiques de sa collection « Développement durable - S'engager et agir ».

Le Conseil Général 66 met à la disposition des collectivités, sous réserve de la signature d'une convention de prêt, les films suivants :

>Série : Ecoresponsabilité - 1 - 2008

- La gestion des déchets à la DDE de l'Orne
- L'achat public durable à la Caisse des dépôts
- La gestion écoresponsable de l'énergie à la cité administrative d'Evry
- La gestion écoresponsable d'un espace non-bâti : le parc de la Citadelle de Lille

>Série : Consommation et production durables - 1 - Production agro-alimentaire durable - 2011

- Bio et local en restauration collective : c'est possible !

>Série : Changement climatique et énergies - 1 - Promotion et amélioration de l'efficacité énergétique
- 2012

- Mesurer la performance énergétique des équipements solaires thermiques. Un exemple innovant en Rhône-Alpes
- Le Maréchal Leclerc : 1er bâtiment réhabilité BBC au niveau national

>Série : Gouvernance - 3 - Développement durable et facilitation au changement - 2013

- La vision partagée. Un exemple réussi au Parc National de la Guadeloupe
- Transformation du monde du travail et démarche de vision partagée

>Série : Conservation et gestion de la biodiversité et des ressources naturelles - 2 - Réduction des pressions sur les écosystèmes et les ressources naturelles - 2013

- Puimisson, une commune engagée dans la protection de la biodiversité ordinaire

>Série : Conservation et gestion de la biodiversité et des ressources naturelles - 3 - Réduction des pressions sur les écosystèmes et les ressources naturelles - 2013

- Qualité de l'eau et agriculture : démarches exemplaires dans l'ouest de la France

>Série : Aménagement durable des territoires - 2014

- Ecoquartiers : un label pour construire la ville durable

Pour plus d'information, consulter toute la collection via le lien suivant :

<http://www.ifore.developpement-durable.gouv.fr/la-collection-developpement-durable-s-engager-et-r94.html>